

Appel à la grève : mobilisés contre les trois suppressions de poste

Ce jeudi 30 novembre 2023 avait lieu à Chalon un CSE extraordinaire au cours duquel Pierre Fanneau a annoncé un certain nombre de mauvaises nouvelles. À commencer par la suppression de trois postes sur nos deux titres.

L'édition 71A Montceau-Creusot-Autun est la première touchée avec le non-renouvellement de deux CDD structurels. L'agence d'Autun deviendra un bureau avec un seul journaliste (au lieu de trois) et une assistante à temps partiel. Quant aux deux autres journalistes en place à Autun, ils devront choisir d'être « mutés » au Creusot, à Montceau ou à Chalon.

La troisième suppression de poste aura lieu au desk à Dijon où un SR print disparaîtra en septembre prochain. Les SR locaux devront donc monter quatre éditions à deux.

Ces deux services ont déjà fait les frais de réorganisations par le passé. L'édition 71A a déjà perdu deux postes après la fusion Creusot-Autun. Le desk du BP est passé de quatre SR pour quatre éditions à trois pour quatre lors du passage au digital first.

Dans ces deux services (comme dans d'autres...), le moral des équipes est déjà au plus bas et cette annonce ne va clairement pas améliorer la situation.

Autre annonce : Xavier Antoyé a évoqué un « monitoring » constant des articles des rédacteurs par l'intermédiaire de ChartBeat. Chaque journaliste devra, jour après jour, suivre le nombre de vues de ses articles sur le web et analyser à quel moment le lecteur décroche. Une politique destinée à améliorer nos performances et à retenir au maximum le lecteur, mais dont on peut craindre d'ores et déjà des conséquences anxiogènes et une dérive sur le choix des sujets abordés, avec une course effrénée aux clics.

À quand la suite ?

La direction affirme que cette réorganisation n'en sera pas suivie d'autres... Mais, d'après Pierre Fanneau, afin de s'adapter à l'effondrement du marché print, nous ne serions pas à l'abri d'autres regroupements d'éditions, en « attendant que la bascule se fasse sur le web »... pas avant 2026 ou 2027.

Et n'oublions pas, par ailleurs, que le déménagement du JSL à Châtenoy a été justifié par la volonté de ne pas toucher aux effectifs. Difficile, dès lors, de croire aux déclarations de Pierre Fanneau et Xavier Antoyé.

Réunis en assemblée générale à Chalon et à Dijon après le CSE extraordinaire à Chalon jeudi 30 novembre, les salariés présents ont décidé à une très grande majorité de se mobiliser contre les suppressions de poste annoncées par la direction. Cette mobilisation prendra la forme d'un arrêt de travail.

Les syndicats SNJ et SNJ-CGT soutiennent cette action et appellent l'ensemble des salariés à faire grève la journée du vendredi 1^{er} décembre. Un mouvement similaire aura lieu au Progrès.

Mais comment se déclarer gréviste ?

Pour vous déclarer gréviste (même si vous êtes en repos), il vous suffit simplement de prévenir votre chef de service par mail, sms, appel ou de vive voix. Vous n'êtes pas obligés de vous rendre sur votre lieu de travail.